

---

# Organiser et gérer les travaux de voirie

---

*Les travaux de voirie font appels à des connaissances spécifiques et techniques, parfois difficiles à assimiler, avec un langage particulier exprimé par les techniciens, des règles parfois complexes et une technicité qui nécessite une connaissance minimale et des bases incontournables à acquérir.*

## **Objectifs**

Au delà des notions administratives et de la Police du Maire sur ce domaine Communal, la formation permettra d'apporter les notions élémentaires de la gestion et de l'entretien de la voirie, permettant par des actions localisées, de préserver la sécurité des usagers, et maintenir en état le patrimoine de la Collectivité.

## **Programme**

- L'organisation administrative & les principes de Police
  1. Les voies Communales et les chemins ruraux
  2. Les pouvoirs propres du Maire
  3. L'activité foncière et les biens Communaux
  
- La gestion de la Voirie Communale
  1. Petit résumé du vocabulaire routier
  2. Les techniques d'entretien
  3. les outils de la gestion
  4. La signalisation routière
  
- Guide pratique de l'entretien courant des chaussées
  1. Les généralités
  2. Les dégradations
  3. Les matériaux
  4. Les techniques

**Public :** Maires, Adjointes et conseillers municipaux en charge des projets, de la gestion et du suivi des travaux de voirie et de réseaux

**Durée .:** Une demi-journée.